



Novembre est le Mois de la sensibilisation à l'adoption – Les sociétés d'aide à l'enfance préconisent des relations à vie pour les enfants et les jeunes pris en charge, tout en abordant les mythes relatifs à l'adoption publique

TORONTO – Durant le mois de novembre, l'Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance (AOSAE) et les sociétés d'aide à l'enfance (SAE) de tout l'Ontario font la promotion du Mois de la sensibilisation à l'adoption afin d'accroître la sensibilisation à l'importance des relations qui durent toute la vie pour les enfants et les jeunes pris en charge.

« Nous avons constaté à maintes reprises qu'un bon appariement entre un enfant et une famille est l'un des événements les plus beaux et les plus transformateurs que peut vivre un enfant pris en charge, déclare Mary Ballantyne, chef de la direction de l'AOSAE. Mais la réalisation de ces appariements est très difficile. Durant le Mois de la sensibilisation à l'adoption, nous renseignerons le public sur le profil unique des enfants pris en charge pour lesquels l'adoption a été jugée comme étant une option. Nous profiterons aussi de ce mois pour faire ressortir les forces et les aptitudes que nous recherchons chez les familles adoptives potentielles, en espérant que nous puissions éviter les déceptions au cours du processus de demande. »

L'une des perceptions erronées les plus importantes de la part de familles potentielles lors d'une recherche d'adoption est qu'elles seront appariées facilement avec un enfant âgé de moins de 5 ans. « Le bien-être de l'enfance fonctionne très différemment aujourd'hui, déclare Morag Demers, analyste des politiques principale à l'AOSAE. Soixante-quinze pour cent des pupilles de la Couronne de l'Ontario qui sont pris en charge depuis au moins deux ans sont âgés de plus de 14 ans – et cette tranche d'âge représente la majorité des enfants pour qui nous souhaitons trouver une relation permanente, à long terme. »

Les familles adoptives potentielles constateront aussi que de nombreux enfants pour lesquels on envisage l'adoption souhaitent être adoptés avec leurs frères et sœurs, et, en raison de la nouvelle « ouverture » de la législation en matière d'adoption, prévoient maintenir des liens avec leur famille d'origine. Par ailleurs, de nombreux enfants du système d'adoption publique ont des besoins complexes, en raison de problèmes liés au comportement ou encore à la santé mentale ou physique, par exemple. Malgré ces défis, chaque année, de nombreuses familles sont appariées avec des enfants pris en charge. L'année dernière, 870 enfants ont été adoptés légalement par l'entremise d'une SAE.

Renseigner le public sur l'adoption signifie également d'accroître la sensibilisation aux diverses autres « options de permanence » qui sont aussi envisagées lorsqu'on recherche des liens à long terme pour les enfants pris en charge. Les SAE reconnaissent qu'il existe de nombreuses voies menant à des liens à vie et qu'il n'y a pas de bonne réponse unique pour tous les enfants. Les autres options de permanence pour les enfants pris en charge incluent le placement chez un proche, la garde légale et le placement selon les soins conformes aux traditions pour les enfants autochtones. Toutes ces options sont explorées

pour un enfant, au même titre que l'adoption. L'année dernière, 4 000 enfants ont trouvé la permanence grâce à ces dispositions de permanence alternatives.

Pour obtenir plus d'information sur le Mois de la sensibilisation à l'adoption , veuillez communiquer avec Brynn Clarke, spécialiste en relations avec les médias et gestion des enjeux, au 416 987-3691 ou à bclarke@oacas.org.

À propos de l'Association ontarienne des Sociétés de l'aide à l'enfance (AOSAE) : Depuis 1912, l'AOSAE représente les SAE de l'Ontario et fournit des services en matière de relations avec le gouvernement, de communications, de gestion de l'information, d'éducation et de formation afin d'appuyer la protection et le mieux-être des enfants. <http://www.oacas.org>.